

APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS
Référence : Code de l'Éducation – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : Service de Santé Universitaire
Contact : Mme LADJADJ – francoise.ladjadj@univ-poitiers.fr – tel : 05 49 44 32 88

Affectation :
Université de Poitiers
UFR/SERVICE : Service de Santé Universitaire

À pourvoir à compter du : 01/09/2018
Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission.

SSU2018-01

Référence de l'appel à candidature (à rappeler sur votre dossier de candidature) :

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 18 mai 2018

Nombre d'emplois à pourvoir : 5

ACTIVITE(S) : Étudiant Relais Santé

Activité sous la responsabilité du médecin directeur du Service de Santé Universitaire

**Date de début et date de fin – Nombre d'heures : 8 heures en moyenne par mois
01/09/18 au 31/05/2019**

Activités principales :

Rôle d'interface entre les professionnels du SSU et les étudiants.
Co-organisation et animation, avec les professionnels du service, d'action de prévention sur les lieux de vie étudiante.
Création, développement et adaptation d'outils pédagogiques et de supports de communication.
Participation à l'évaluation des actions et travail d'analyse des constats avec l'ensemble de l'équipe.

Compétences principales requises et profil :

Motivation pour les questions touchant à la santé et à la prévention.
Connaissance du milieu universitaire et de ses spécificités.
Aisance relationnelle, créativité et dynamisme, implication dans le travail d'équipe.

Contraintes particulières :

Disponibilité requise sur le temps de présence des étudiants sur le campus
Présence obligatoire au temps de formation

Horaires de travail :

2h hebdomadaires d'activité en moyenne hors congés universitaires / 8h en moyenne par mois

Rémunération brute: 10,49 € / heure

Pour postuler à cet emploi, veuillez télécharger le dossier de candidature sur le site internet de l'Université de Poitiers www.univ-poitiers.fr (rubrique RECRUTEMENT, offres EMPLOI ETUDIANT).

Ce dossier est à retourner **avant la date mentionnée** ci-dessus, **accompagné de l'ensemble des pièces justificatives** à l'adresse suivante :

SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE
Bât C4, 4 allée J.Monnet
TSA 21112
86073 POITIERS Cédex 9

Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.

Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.